



Commune de Veytaux

CHALET DES CHASSEURS, situé en Naye d'Enbas

CONTRAT DE LOCATION

Nom et prénom et adresse du locataire :
(privé, société, etc.)

N° tél. privé :
N° tél. professionnel :
N° portable :

DATE DE LOCATION **du** **au**

Nombre de personnes :

➤ Le dépôt de la caution est de **CHF 300.00**. Cette somme est exigée au moment de la remise de la clé. Ce montant est indépendant du prix de la location.

Date et signature :

CONFIRMATION DE LOCATION DU CHALET DES CHASSEURS

A compléter par les autorités compétentes

Par la présente, la Municipalité vous confirme la réservation du Chalet des Chasseurs pour la période

du **au**

Montant de la location : CHF

Montant du dépôt : CHF

LA MUNICIPALITE

Veytaux, le

Annexes
1 règlement
1 inventaire